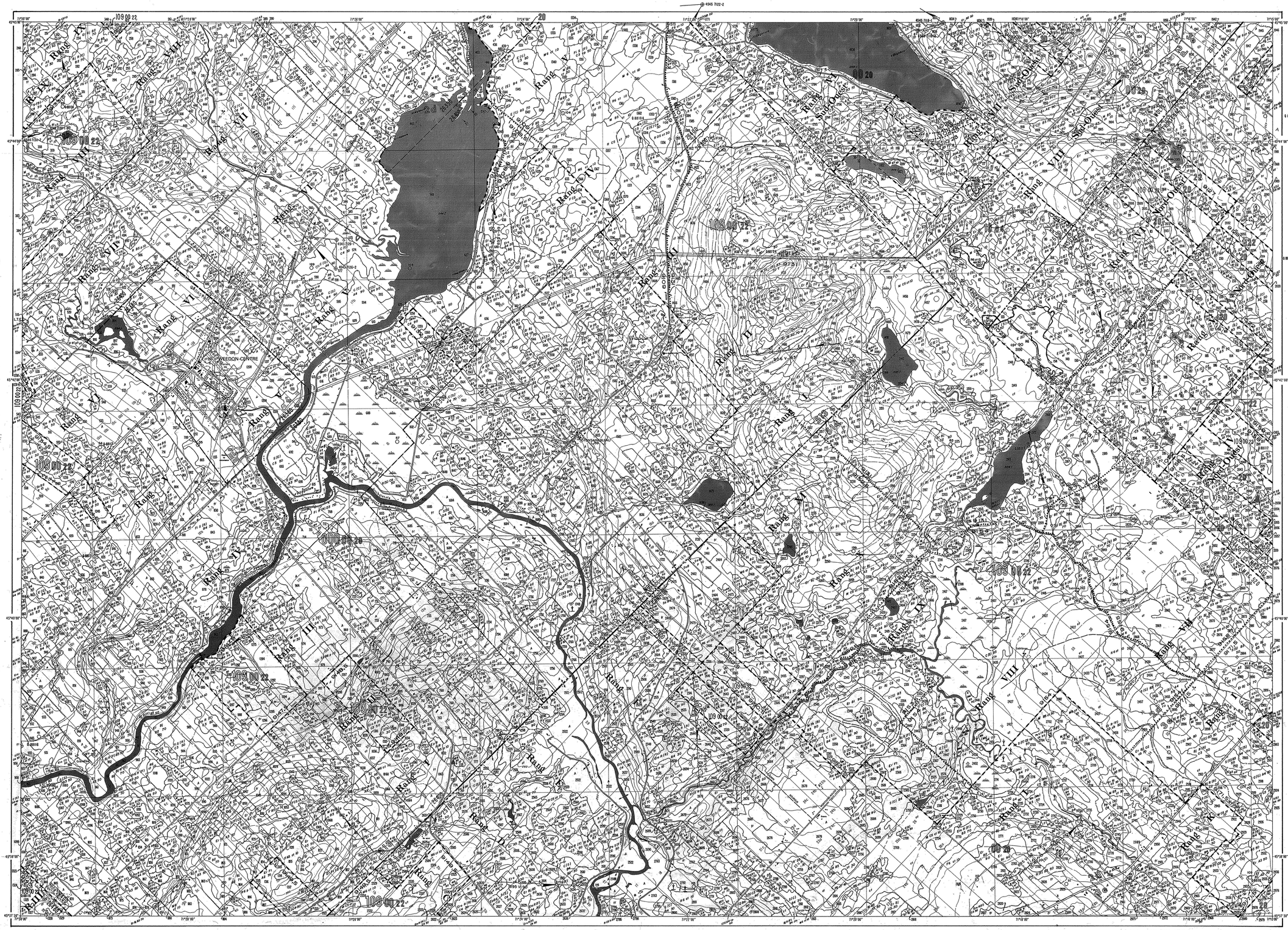

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètres 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Autoroute, route principale
Route secondaire : pavée, non pavée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier géré par le SIF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Remblai, déblai
Mur de soutènement : droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Contour des peuplements
Contour des interventions
Laisse des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite indéfinie des eaux, gouffre, résurgence
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Cale, cale sèche, jetée
Ancrage, base d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Arrachement, dune, formation glaciaire
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir à eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de parcelle
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées ..... cn
Coupe avec protection de la régénération ..... cpr
Coupe avec réserves de semenciers ..... crs
Coupe avec réserves d'essences ..... cre
Coupe à diamètre limite ..... cdl
Coupe à diamètre limite et dégagement des tiges d'avenir ..... dcd
Coupe par bandes ..... cb
Dégagé artificiel (Dégé ou Lupa) tr2
Plantation à racines nues ..... pin
Plantation en récipients ..... pir
Plantation de boutures ..... pb
Ensemencement ..... es
Ensemencement naturel ..... en
Récolte dans les tiges boisées (débardage libre) ..... ecr

N.B. Ces interventions s'appliquent aux peuplements et aux origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux ..... R
— — S sapin et/ou épinette blanche ..... R (S)
— — B bouleau blanc et/ou épinette rouge ..... R (B)
— — P pin blanc et/ou pin rouge ..... R (P)
— — R pin rouge ..... R (R)
— — G pin gris ..... R (G)
— — L mélèze (laricin) ..... R (L)
— — C cèdre ..... R (C)
— — F sapin (plantation) ..... R p

Pessière
— — S épinette noire et/ou épinette rouge occupant plus de 75% de la portion résineuse ..... (S)
— — B thuya (cèdre) ..... (B)
— — L mélèze ..... (L)
— — E pruche ..... (E)
— — P pin blanc et/ou pin rouge ..... (P)
— — R pin rouge ..... (R)
— — G pin gris ..... (G)
— — S épinette noire (épinette blanche) ..... (S)
— — F plantation d'épinette blanche ..... (SFO)
— — G plantation d'épinette de Norvège ..... (SFG)
— — N plantation d'épinette noire ..... (SFN)
— — R plantation d'épinette rouge ..... (SFR)

Sapinière
— — S sapin et/ou épinette blanche occupant plus de 75% de la portion résineuse ..... (S)
— — B thuya (cèdre) ..... (B)
— — S épinette noire et/ou épinette rouge ..... (S)
— — P pin blanc et/ou pin rouge ..... (P)
— — R pin rouge ..... (R)
— — E pruche ..... (E)
— — G pin gris ..... (G)
— — L mélèze ..... (L)
— — B sapin baumier ..... (B)

Pinède à pin blanc
— — — — avec pin rouge
— — — — et/ou rouge (les résineux occupent plus de 75% de la portie résineuse) ..... Pb (R)
— — — — avec thuya (cèdre) ..... Pb (B)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge ..... Pb (S)
— — — — avec mélèze ..... Pb(M)
— — — — avec pruche ..... Pb (E)
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche ..... Pb (S)
— — — — (plantation) ..... Pb p

Pinède à pin rouge
— — — — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portie résineuse) ..... Pr (R)
— — — — avec thuya (cèdre) ..... Pr (B)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge ..... Pr (S)
— — — — avec pin blanc ..... Pr (P)
— — — — avec pruche ..... Pr (E)
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche ..... Pr (S)
— — — — (plantation) ..... Pr p

Pinède à pin gris
— — — — (le pin gris occupe plus de 75% de la portie résineuse) ..... Pg (G)
— — — — avec thuya (cèdre) ..... Pg (B)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge ..... Pg (S)
— — — — avec pin blanc et/ou pin rouge ..... Pg (P)
— — — — avec pruche ..... Pg (E)
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche ..... Pg (S)
— — — — (plantation) ..... Pg p

Cédrière
— — — — (le thuya occupe plus de 75% de la portie résineuse) ..... C (B)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge ..... C (S)
— — — — avec mélèze ..... C (M)
— — — — avec pin blanc et/ou pin rouge ..... C (P)
— — — — avec pin gris ..... C (PG)
— — — — avec pruche ..... C (E)
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche ..... C (S)
— — — — (plantation de thuya) ..... THO p

Pruchière
— — — — (la pruche occupe plus de 75% de la portie résineuse) ..... Pr (PRU)
— — — — avec thuya (cèdre) ..... Pr (B)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge ..... Pr (S)
— — — — avec mélèze ..... Pr(M)
— — — — avec pin blanc et/ou pin rouge ..... Pr (P)
— — — — avec pin rouge ..... Pr (R)
— — — — avec pin gris ..... Pr (G)
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche ..... Pr (S)
— — — — (plantation) ..... PRU p

MÉLÈZE
— — — — (le mélèze occupe plus de 75% de la portie résineuse) ..... M (M)
— — — — avec thuya (cèdre) ..... M (B)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge ..... M (S)
— — — — avec pin blanc et/ou pin rouge ..... M(P)
— — — — avec pin rouge ..... M(R)
— — — — avec pin gris ..... M(G)
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche ..... M(S)
— — — — (plantation de mélèze européen) ..... MEU p
— — — — (plantation de mélèze japonais) ..... MEJ p
— — — — (plantation de mélèze laricin) ..... MEL p

MÉLANGES (groupements et sous-groupements)

Feuillus d'essences tolérantes avec pin gris ..... F1 Pg
— — — — avec pin blanc ..... F1 Pb
— — — — avec pin rouge ..... F1 Pr
— — — — avec mélèze ..... F1 M
— — — — avec épinette noire ou rouge ..... F1 S
Bouleau à bouleau blanc avec sapin ..... BB S
— — — — avec épinette noire ou rouge ..... BB S
— — — — avec pin ..... BB P
— — — — avec pin blanc ..... BB Pb
— — — — avec pin rouge ..... BB Pr
Bouleau à bouleau jaune avec résineux ..... BJ R
Feuillu d'essences tolérantes avec pin blanc ..... F1 Pb
— — — — avec pin rouge ..... F1 Pr
Peupleraie avec sapin ..... PE S
— — — — avec pin gris ..... PE Pg
— — — — avec pin blanc ..... PE Pb
— — — — avec pin rouge ..... PE Pr
— — — — avec épinette noire ou rouge ..... PE S
— — — — avec résineux ..... PE R
Érablière à érable rouge avec résineux ..... ER R
Érablière résineuse ..... ER R
Frênaie à frêne noir avec résineux ..... FN R
— — — — sur station humide ..... FN R

FEUILLUS (groupements)

Feuillus ..... F
— — d'essences tolérantes F1
— — d'essences tolérantes sur station humide F1
— — (plantation) ..... F p
Bouleau à bouleau blanc et/ou bouleau gris ..... BB
— — à bouleau jaune ..... BJ
Peuplerais ..... PE
Érablière à érable rouge ..... ER
Érablières
— — à bouleau blanc et/ou bouleau gris ..... E1 B
— — à bouleau jaune ..... E1 BJ
— — à peuplier ..... E1 PE
— — à d'autres d'essences tolérantes E1 F1
— — à d'autres d'essences tolérantes E1 F1
Plantation d'érable à sucre ..... E1 S
— — de bouleau jaune ..... PeBJ
— — de peuplier ..... PePE
— — de peuplier hybride ..... PeHY
— — de tilleul d'amérique ..... PeAL

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec ..... AV
Dénudé et semi-dénudé humide ..... AH
Aulnaie ..... A

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle 12
Coupe partielle en dépérir 13
Coupe partielle par bande 15
Coupe partielle plus épinettes légère 17
Chablis partiel 40
Chablis total 50
Brûlis partiel 60

DÉFOLIATION

Pour les tiges de sapin et épinette blanche mortes: ⊖ 1 à 50 % ⊕ 51 à 99 %

ORIGINE

Coupe totale 1
Brûlis 2
Chablis total 20
Épidémie sévère 30
Friche 7
Plantation 8

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE

CLASSES	TIGES DE:
10 (seul)	0-20 ans
20 "	21-40 "
30 "	41-60 "
40 "	61-80 "
50 "	81-100 "
60 "	101-120 "
60 +	121 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
70-30 (seul)	30-10 (seul)
80-30 "	30-80 "
80-50 "	50-80 "
90-30 "	30-90 "
90-50 "	50-90 "
90-70 "	70-90 "

FORÊT RÉGÉNÉRÉE

Je (jeune inégienne) Peuplé à dominance de haut tallérants (majorité des tiges entre 0 et 30 cm)
Autres peuplements (majorité des tiges entre 0 et 30 cm)
Vieilleuse inégienne Peuplé à dominance de haut tallérants (majorité des tiges entre 30 et 90 cm)
Autres peuplements (majorité des tiges en plus de 30 cm)

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

HAUTEUR / DENSITÉ	2m 1	3m 2	4m 3	5m 4	6m 5	7m+ 6
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4*	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	aucun
Modérée	31 à 60 %	*
Forte	61 à 75 %	**
Abrupte	76 % et plus	***
Superficie entourée de pentes > 76 %		****

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S (E) C3 cp 50 ans ⊕
— défoliation
— classe de pente
— classe d'âge
— origine
— classe de hauteur
— classe de densité
— sous groupe d'essences
— groupement d'essences

R C3 cr50 E1
— classe de pente
— classe d'âge
— origine
— classe de hauteur
— classe de densité
— type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. : CONSULTANTS D.G.R. INC.
SIGNATURE : Jacques L. Gilbert
CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. :
SIGNATURE :

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative — 5
Unité de gestion — 51
Unité d'aménagement — -1
Unité de sondage — 1
Mode de tenure ou de gestion — 000°00'20"
Bloc d'aménagement
Concessionnaire ou autres
Bassin hydrographique — 204 03
Bassin primaire
Bassin secondaire
Unité de gestion privée — 513*
Municipalité — 25 70 0*
Division de recensement
Municipalité
Cadastre
Parcelle — 9154*
Région écologique — 2d*
Municipalité régionale de comté M.R.C. 510 LE GRANIT*

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

(*)Photographie aérienne : 1988
Carte forestière { Année de publication : 1988
Année de révision :

Divisions territoriales en date du : 1/15/89
Déclinaison magnétique : 17° ouest
Équidistance des courbes : 10 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

21-E-13 S.E.	21-E-14 S.O.	21-E-15 S.E.	21-E-15 S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
21-E-12 S.E.	21-E-11 S.O.	21-E-10 S.E.	21-E-10 S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
21-E-5	21-E-6	21-E-7	

21 E / 11 N. O.